Les Mutuelles de Santé

en Afrique de l'Ouest

LOUVAIN COOPERATION

10 ans
au service du mieux-être
des communautés vulnérables
du Bénin et du Togo

UCL UNIVERSITAIRE ET SOLIDAIRE

LOUVAIN COOPERATION

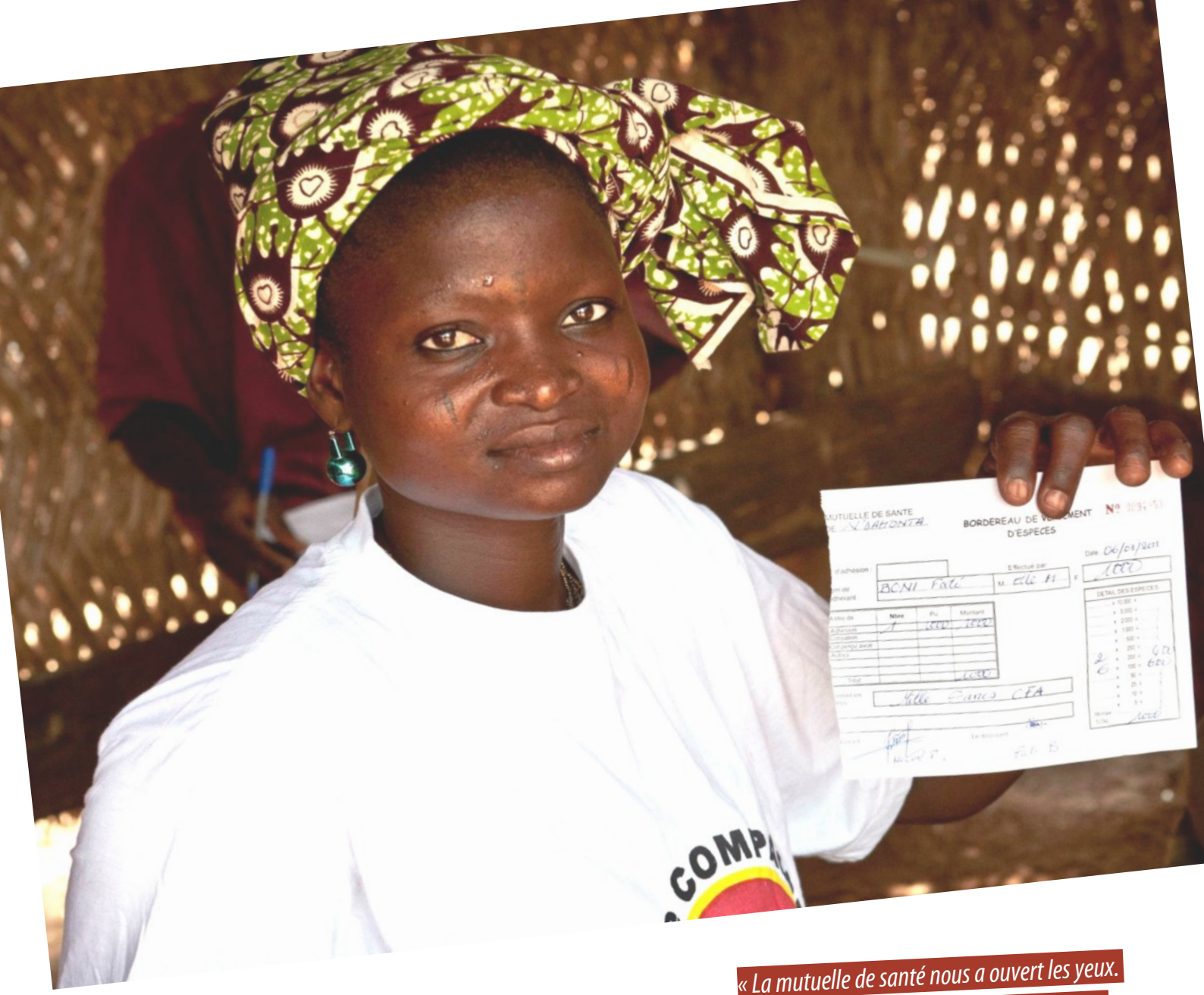

« La mutuelle de santé apparaît vraiment comme une très bonne chose pour les mutualistes.

C'est à la fois magique et miraculeux ; parfois vous vous soignez avec 250 francs CFA et vous êtes guéri » (Focus Groupes Hommes, Mutuelle de l'Est Mono).

« La mutuelle de santé nous a ouvert les yeux. Maintenant, l'agent de santé a peur de te manquer de respect quand il sait que tu es mutualiste.

Il a peur de frauder avec toi parce qu'il sait que tu peux te plaindre »

Mutualiste à Sotouboua

« Ma belle-sœur a changé de commerce. Elle vendait les médicaments de la rue, son commerce a chuté. C'est parce que dans mon village, beaucoup de gens ont adhéré à la mutuelle de santé.

A qui elle va vendre ses médicaments alors que tout le monde va maintenant aux soins grâce à la mutuelle de santé?» Mutualiste Tchaoudjo Togo

Message du Directeur Régional Afrique de l'Ouest de Louvain Développement

Depuis 2003, Louvain Coopération, Organisation Non Gouvernementale universitaire belge émanant de la Communauté universitaire de Louvain-la-Neuve, accompagne le mouvement mutualiste au Bénin et au Togo.

Notre stratégie d'intervention en matière de mise en place de mutuelles de santé comme dans nos autres métiers, vise à renforcer la responsabilité sociale en utilisant une approche structurante, participative et remontante. Les activités convergent vers un transfert de savoirs susceptibles d'amener les populations à prendre elles-mêmes leurs décisions. C'est pour cela que nous disons avec Amartya Sen, Prix Nobel d'Economie, et Docteur Honoris Causa de l'UCL que : "Développer, c'est libérer les gens afin qu'ils soient eux-mêmes capables de formuler et de réaliser leurs aspirations".

Pendant une décennie, Louvain Coopération et ses partenaires ont mis en place 15 mutuelles de santé préfectorales ou communales au Togo et au Bénin, ayant déjà bénéficié à plus de 116 000 personnes dans les deux pays.

Après 10 ans de promotion du mouvement mutualiste avec un rôle de pionnier dans certaines localités du Bénin et du Togo, et de membres actifs des plateformes des acteurs de la mutualité sociale dans les deux pays, il est à reconnaître sans fausse modestie que Louvain Coopération et ses partenaires du Togo et du Bénin, ont des savoirs et savoir-faire qu'il est bon de documenter pour notre propre gouverne et ensuite les faire savoir à d'autres acteurs de la mutualité sociale.

Outre les actions de capitalisations déjà réalisées au cours des années antérieures, (Création du Site Web et d'une plaquette : « Raconte-moi ta mutuelle », Réalisation d'un chevalet sur les Mutuelles de santé), Louvain Coopération et ses partenaires ont accordé une place importante à la capitalisation de leurs expériences dans le cadre du programme triennal 2011-2013. Cela s'est traduit plus concrètement par la conduite en 2013 du processus de capitalisation de 10 ans d'expérience de Louvain Coopération et de ses partenaires dans la promotion des mutuelles de santé en Afrique de l'Ouest. Le rapport de cet exercice peut être consulté pour de plus amples informations.

Les résultats fort appréciables que nous avons obtenus sont les fruits des efforts conjugués de Louvain Coopération , de ses partenaires opérationnels et financiers, et surtout des populations de nos différentes régions d'intervention (Région des Savanes, Centrale et des Plateaux du Togo, Départements du Mono et de l'Atacora du Bénin) qui ont accepté de se mobiliser et de s'organiser afin d'avoir un meilleur accès aux soins de santé. C'est le lieu ici de remercier toutes les parties prenantes.

Notre merveilleuse aventure en matière de mutuelles de santé sera poursuivie et consolidée, avec le renforcement de la base sociale des mutuelles de santé, leur professionnalisation et leur mise en réseaux, de sorte que les mutuelles de santé puissent efficacement contribuer à la réalisation de l'assurance maladie universelle.

Vive le mouvement mutualiste,

Adama TONI

Directeur Régional Afrique de l'Ouest

Louvain Coopération

LOUVAIN COOPERATION

Notre Vision

La vision de notre organisation consiste à appuyer le processus de transformation sociale par lequel, dans une population donnée, de plus en plus de personnes deviennent elles-mêmes capables de définir leur devenir individuel et social, de participer librement à sa réalisation et d'en contrôler les modes de mises en œuvre.

Notre Mission

La mission de Louvain Coopération consiste à appuyer le processus de transformation sociale permanent et dynamique qui donne aux plus défavorisés la possibilité de construire une société plus juste où chacun peut réaliser son potentiel humain. La situation des régions défavorisées dans le monde concerne fortement l'Université, fondamentalement chargée de la réflexion sur l'amélioration du bien-être de tous les humains, où qu'ils soient, à travers la compréhension et l'explication des réalités du développement, l'élargissement des connaissances et leur diffusion, ainsi que la formation et l'éducation.

Nos Valeurs

Basée sur la reconnaissance de l'égalité des droits et de la solidarité en tant que valeurs fondamentales visant la justice sociale, l'action de Louvain Coopération est centrée sur un nombre limité de pays et de domaines, afin de garantir l'efficacité de ses élans idéalistes.

Internes

- Esprit d'équipe et de collaboration
- Gouvernance équitable
- Engagement social
- Force, levier du dialogue
- Transparence
- Évaluation
- Professionnalisme
- « sensibilité universitaire »
- Gestion humaine responsable

Externes

- Solidarité: réduction de l'inégalité,
- Accès aux droits fondamentaux
- Richesse de l'échange, de la différence.
- Esprit de tolérance, esprit critique
- Engagement dans la durée
- Responsabilité

Nos Spécificités

- Ancrage dans la communauté universitaire : permet à cette communauté d'être nourrie dans ses fonctions d'enseignement et de recherche par l'action de Louvain Coopération; qui en retour bénéficie de son expertise aux projets Louvain Coopération .
- Intégration des domaines d'action : Favorise la complémentarité des différents domaines d'activité permettant un développement global des régions d'intervention.

Louvain Coopération se définit comme «une organisation structurée autonome, émanation ouverte de la communauté universitaire de Louvain, pour l'appui à la réalisation de projets de développement voulus et exécutés par des partenaires des pays défavorisés, et pour l'animation et la sensibilisation de la communauté universitaire à la problématique du développement et des relations avec les pays moins favorisés».

Dans le contexte mondial actuel, la solidarité avec les populations pauvres des pays moins favorisés et l'appui à leur recherche d'une vie pleinement humaine, digne et épanouie, sont des valeurs sociales à poursuivre avec vigueur au nom du bien-être, de la dignité humaine, des droits de l'homme, de la justice et de la solidarité avec les plus faibles.

L'Université joue un rôle important dans le domaine de la solidarité internationale, qu'elle assume au travers de ses activités d'enseignement, de recherche et de service à la société. Elle a noué des liens étroits avec des universités du sud dans le domaine de la recherche et de la formation, tout en accueillant chaque année des milliers d'étudiants des pays en développement.

En Afrique de l'ouest, Le programme de Louvain Coopération se concentre sur le Bénin et le Togo, deux pays faisant partie des Pays les Moins Avancés. Ces deux pays présentent des traits culturels, géographiques et sociologiques apparentés, malgré quelques différences remarquables dans leurs situations politiques respectives.

Historique de Louvain Coopération en Afrique de l'Ouest

Louvain Coopération a commencé ses interventions en Afrique de l'Ouest depuis 1994. En Juillet 1999, elle ouvert un bureau de coordination régionale à Cotonou au Bénin pour la supervision de l'ensemble de ses programmes dans la région. Après le Bénin, les interventions de Louvain Coopération ont été étendues au Togo à partir de 2003. Louvain Coopération dispose d'antennes à Dapaong et Sokodé au Togo, et à Tanguièta et Lokossa au Bénin.

Au Bénin Louvain Coopération est reconnue comme association régie par la loi associative de 1901, enregistrée sous le n° 2001-009/MISAT/DC/SG/DAI/SAAP-Assoc., du 9 janvier 2001.

Un premier accord de siège a été signé avec le Gouvernement béninois le 27 juin 2001, et un second le 12 mars 2012 avec des avantages plus importants.

Au Togo Louvain Coopération est officiellement reconnue en tant qu'association intervenant au Togo depuis le 7 juin 2007 enregistrée sous le N° 0451/MAT-SG-DAPOC-DOCA. Louvain Coopération dispose d'un accord programme depuis le 12 avril 2013 avec le gouvernement togolais et un accord d'établissement en tant qu'ONG internationale le 27 décembre 2013.

Contexte

Les fortes réductions des dépenses publiques de santé qui ont lieu dans la plupart des pays en développement ont rendu payant l'accès aux services de santé. Il est dès lors impossible pour les populations rurales de payer ces coûts sans mettre en péril leur avenir. Une maladie aux allures bénignes peut alors prendre une tournure dramatique. C'est le cas, des populations du Togo et du Bénin, deux pays voisins de la Région de l'Afrique de l'Ouest tous membres de la CEDEAO et de l'UEMOA. En effet, ces deux Pays sont confrontés aux difficultés économiques qui les excluent de l'utilisation rationnelle de leurs systèmes de santé.

C'est pour réduire les conséquences liées à cette iniquité que LOUVAIN Coopération a initié la mise en place de mutuelles de santé au Nord Ouest du Togo dans la Région des Savanes et dans la Région Centrale; ainsi qu'au Nord-Ouest du Bénin, dans le département de l'Atacora, et dans le département du Mono au sud. Ces mutuelles de santé permettent à leurs membres d'accéder aux soins sans s'endetter. En échange du paiement d'un droit d'adhésion et d'une cotisation annuelle, définis selon les capacités de chacun, le membre et sa famille peuvent accéder à tout moment aux soins de santé.

Objectif

Les populations des zones d'intervention au Bénin et au Togo, en particulier les femmes et les enfants, accèdent toute l'année aux soins de santé.

Cible bénéficiaire

Les communautés et les familles les plus pauvres avec un accent particulier sur les femmes et les enfants de 0 à 15 ans qui constituent 75% des bénéficiaires.

La Mutuelle de Santé …en bref

« Une mutuelle de santé est une association volontaire de personnes, à but non lucratif, dont le fonctionnement repose sur la solidarité entre les adhérents. Sur la base des décisions de ces derniers et au moyen de leurs cotisations, la mutuelle mène en leur faveur et en celle de leur famille , une action de prévoyance, d'entraide et de solidarité dans le domaine des risques sociaux.
Une mutuelle de santé met en jeu un instrument financier, l'assurance, et repose sur un certain nombre de principes de base parmi lesquels figurent la solidarité et la participation. »
(Guide de gestion d'une mutuelle de santé en Afrique, STEP / BIT, 2003).

Mission de la mutuelle

- assister les membres de la mutuelle ainsi que leurs familles dans la prise en charge financière d'une partie de leurs dépenses de santé ;
- informer, d'éduquer et de sensibiliser les populations en matière de santé;
- aider à l'amélioration de la qualité des services au niveau des centres conventionnés ;
- défendre par la négociation et le plaidoyer les intérêts de ses membres.

Adhésion et cotisation

Peut être membre de la mutuelle toute personne physique âgée de 18 ans au moins, résidant dans la zone de la mutuelle, jouissant de tous ses droits civiques et facultés mentales, et qui paie ses droits d'adhésion qui s'élèvent à 1000 FCFA

La cotisation est annuelle et varie en moyenne entre 1400 et 6000 FCFA (soit 2 et 9 euros).

Mode d'adhésion

Elle peut être :

- Individuelle
- Familiale (noyau familiale)
- Par groupement organisé.

Prestations couvertes

Les mutuelles de santé prennent en charge tous les soins primaires au niveau des centres de santé périphériques et quelques soins au niveau hospitalier.

Mme TAGNA Somiyé Epse NIMKPETI Témoigne

«Nous sommes bénéficiaires de la mutuelle de santé Sina Passinang depuis 2009. En mai 2010, j'ai subi une césarienne suite à laquelle j'ai donné naissance à mes jumeaux Paul et Paulin. Pour cette césarienne, c'est la mutuelle qui a payé tous les frais à l'hôpital. La mutuelle a toujours payé pour nos soins de santé

En juin 2011, Paul est tombé malade, arrivés à l'USP de Kazaboua nous avons directement été référés au CHR de Sokodé parce qu'il était anémié. Là, nous avons été très bien accueillis par le personnel soignant et nous avons bénéficié de soins de qualité. Ces soins ont été pris en charge par la mutuelle.

Le 25 Octobre Paul est encore tombé malade et là nous avons été référés à l'hôpital de District de Sotouboua. Là encore la mutuelle a payé pour nous. Je ne sais pas comment on s'en serait sortis sans la mutuelle avec tous ces cas de maladie. On se serait vraiment endettés.

Je remercie de tout cœur tous ceux qui nous ont aidé à mettre en place la mutuelle de santé à Sotouboua».

Autres témoignages

*Monsieur **LARE Yentchabré**, est **cultivateur** et **résident à Tantantchiok**, dans l'aire sanitaire de l'USP Dapiong dans la Préfecture de Tône, Région des Savane au Nord Togo. Mutualiste depuis 2006 ; il a actuellement toute sa famille (8 personnes) à la mutuelle de santé de Kpong. Monsieur Yentchabré avait un enfant qui dans le mois visitait au moins quatre fois l'USP pour raison de santé. Un jour, ayant participé à une réunion de sensibilisation sur les musa organisée par l'animateur endogène du secteur, décide d'inscrire ses enfants. Et depuis lors, cet enfant n'est plus jamais tombé malade. Alors, Monsieur Yentchabré déclare à l'animateur endogène ce qui suit « Pour moi, la mutuelle de santé représente un fétiche. Donc, je dois renouveler chaque année mes offrandes en versant mes cotisations à la MUSA, car je n'ai plus de problème de santé dans ma famille ».*

*« C'est par la radio que j'ai souvent eu des échos sur les mutuelles de santé. Aussi, c'est un grand jour aujourd'hui pour mon canton Warkambou désormais pris en compte par le programme au travers de l'extension, en témoigne la foule nombreuse toute en liesse venue accueillir vos messages » déclare **le chef canton de Warkambou** à l'ouverture de la réunion dans sa localité.*

*Pour **le Directeur Préfectorale de la Santé de Tandjoaré** (impliqué personnellement dans l'animation de toutes les réunions programmées dans son district), « le développement des mutuelles de santé dans la région mérite d'être soutenu par les autorités sanitaires au vu de l'impact de cette initiative sur les performances sanitaires des districts et sur l'accès financier aux soins des populations. Participer donc à la mobilisation communautaire sur ce thème dans mon district reste pour moi un devoir et c'est avec joie que je l'assume. Ceci donnera davantage confiance aux populations en vue d'une plus grande adhésion de celles -ci aux mutuelles. »*

*« Je suis fier d'être mutualiste car cela me permettra d'avoir davantage d'arguments pour convaincre les autres à adhérer à notre mutuelle de santé puisque j'aurai moi-même à bénéficier des services » nous témoigne **LARE Antoine, Agent de santé communautaire** sur le programme lutte contre le paludisme du village Tanlotre dans la préfecture de Tone.*

« On allait acheter les médicaments dans la rue parce qu'on avait peur de dépenser le peu d'argent que nous avions en allant à l'USP. Maintenant avec la mutuelle pourquoi tu vas acheter des médicaments de la rue ? » Femme mutualiste de Tchaoudjo

« En cas d'absence de mon mari, si un enfant tombe brusquement malade, je peux prendre le carnet de la mutuelle et le conduire facilement au centre de santé » Mutualiste Sotouboua Togo

« La mutuelle de santé nous a ouvert les yeux. Maintenant, l'agent de santé a peur de te manquer de respect quand il sait que tu es mutualiste. Il a peur de frauder avec toi parce qu'il sait que tu peux te plaindre » Mutualiste à Sotouboua

« J'étais à la maison lorsqu'un Monsieur qui, pourtant, avait refusé auparavant de s'affilier à la mutuelle de santé entra en trombes chez moi. L'objectif de cette visite impromptue était de me présenter toutes ses félicitations et me remercier pour l'œuvre que j'accomplis dans le village en qualité de membre de la CMB dont l'action l'a amené, lui, un sceptique endurci, à rejoindre la mutuelle de santé. Il est venu surtout pour me dire combien il m'est redevable et m'informer qu'il vient de recevoir un remboursement direct de 35 000 F CFA suite à certaines difficultés que son noyau a rencontré dans les centres de santé. Il a dû s'endetter pour faire face aux dépenses de santé survenues dans son ménage. Aujourd'hui, il proclame sa fierté d'appartenir à la MUSA ». Mutualiste Est-Mono.

« L'infirmier d'Akakpo- Copé se montre très affable à l'égard des mutualistes. Non seulement il a les accueille bien, mais aussi il conseille les non mutualistes d'adhérer au processus au vu des avantages. Il les exhorte à adhérer à la mutuelle de santé afin de bénéficier des soins de santé à moindre coûts pour tous les membres de leur famille. » Mutualiste Est-Mono.

Propos d'un mutualiste : «Quand nous mutualistes, nous montrons nos livrets de membre aux agents de santé, ces derniers sont irrités et nous prennent pour des adversaires, ils nous négligent parce qu'avec nous, ils ne peuvent pas frauder»

*« Lors des sensibilisations, j'ai accepté de m'affilier à la mutuelle mais en payant ma cotisation et celle de ma fillette qui tombe très régulièrement malade, et en laissant tous les autres membres de ma famille que je n'avais pas déclaré à l'animateur. Le jour où j'ai obtenu mon carnet de membre, je suis renté l'agité au visage de ma fille maladive en lui disant qu'elle peut maintenant tomber malade parce que l'ai assurée. Les frais liés aux prestations ne mes font plus peur parce que la mutuelle est là pour payer. Cette fille n'est plus jamais tombée malade jusqu'à présent ». **KOMBETTO Jacob**, mutualiste à la MUSA de Cobly, village de Koukontouga*

*« Grâce à la mutuelle de santé TITIEBABA TITUABA, je suis devenu une référence écoutée par tous les habitants du village de Sonta. A part la garantie de la santé de mes enfants, elle a fait de moi un leader féminin, chose qui n'est pas ordinaire surtout pour les veuves comme moi ». **BONI Rébéca**, mutualiste de la MUSA de N'Dahonta, village de Sonta.*

Quelques Résultats

« Sans la mutuelle, aujourd'hui je n'aurais pas de famille. J'aurais probablement perdu mon enfant, ma femme et mon nouvel enfant. A la pédiatrie, j'ai dépensé au total 25 000 FCFA pour mon enfant pour cause de paludisme grave. Un mois plus tard, c'est ma femme qui accouche par césarienne. Dans l'un ou l'autre cas, étant donné ma situation financière, je n'ose imaginer où j'allais trouver 74 500 FCFA par ces temps qui courent pour à la fois sauver mon enfant et, mon épouse et le nouveau-né. Je suis le principal bénéficiaire des bienfaits de la mutuelle et je ne compte pas la lâcher. Déjà, tous mes collègues de services sont aujourd'hui mutualistes ! » Témoignage de Mr KERE Pahoubadi, enseignant à l'Ecole Primaire Publique d'Adjorogo.

« la mutuelle de santé apparaît vraiment comme une très bonne chose pour les mutualistes. C'est à la fois magique et miraculeux ; parfois vous vous soignez avec 250 francs CFA et vous êtes guéri » (Focus Groupes Hommes, Mutuelle de l'Est Mono).

De 2004 à 2013:

- Le taux de pénétration des mutuelles de santé est de **5%** en moyenne;
- **116 319** bénéficiaires sont couverts par les mutuelles de santé;
- Plus de **255 761 080 francs CFA** de cotisations collectées auprès des membres;
- Plus de **117 207** cas de maladie / prestations déjà pris en charge
- **175 729 802 francs CFA** environ remboursés aux formations sanitaires
- Les mutuelles ont été consolidées et assurent 100% des dépenses de prestation;
- Des cadres de concertation entre les prestataires et les mutualistes sont mis en place et fonctionnent;
- Il y a progressivement une mise en réseaux des mutuelles;
- Une bonne gestion des connaissances à travers les visites d'échanges et la capitalisation.

Triplets MUSA

Impact

« Les avantages tirés de la mutuelle sont énormes. Tout d'abord, depuis un an que la mutuelle est fonctionnelle, il y a une diminution des décès surtout chez les enfants. Les gens n'ont plus peur de se rendre au Centre de Santé Périphérique si bien que les cas de maladie sont vite pris en charge au centre de santé avec de meilleurs résultats qu'avant. La fréquentation du centre de santé a naturellement augmenté » (Focus Groups Hommes de Koussountou).

« La mutuelle permet de faire des économies sur les dépenses de santé et donc de renforcer l'épargne des ménages. Le ticket modérateur donne l'impression que l'on a été traité de façon quasi gratuite. La quiétude règne dans les familles mutualistes. Il suffit pour le chef de famille de déposer le livret de la mutuelle en lieu sûr et accessible et il peut voyager ou vaquer à ses occupations sans aucun souci. Cela fait que les gens peuvent maintenant travailler plus sereinement et gagner davantage » (Focus Hommes de Koussountou).

« Depuis un an que la mutuelle Aralilé Tanan est fonctionnelle à l'Est-Mono, les décès ont diminué dans la préfecture. Les accouchements à domicile ont diminué avec les risques associés. Les mutualistes ont la paix du cœur et disposent de temps pour travailler ; ce qui va accroître leurs revenus. Avec le ticket modérateur, l'économie de la famille est renforcée. On assiste également au recul progressif du phénomène de l'auto-médication qui, avec ses corollaires accentuait la vulnérabilité des populations » (Membres du Conseil d'Administration / Mutuelle Est Mono).

L'impact aussi bien direct qu'indirect des mutuelles de santé est remarquable à divers niveaux. Les rapports des différentes évaluations le démontrent aisément. Ainsi, voici une sélection de quelques points d'impact, entre autres:

- L'accroissement de la fréquentation des centres de santé;
- La réduction du taux de mortalité surtout chez les enfants;
- L'amélioration de la qualité des soins de santé;
- Le renforcement de l'épargne des ménages;
- Le recul progressif de l'auto-médication;
- La participation active et éclairée des mutualistes aux cadres de concertation. Une approche innovante qui leur offre l'opportunité de discuter franchement avec les professionnels et prestataires de santé de leurs besoins, de leurs doléances, de la qualité des soins. Ceci les habilite a être exigeants sur la qualité des soins et à mener des négociations importantes. Ceci augure bien de la durabilité des mutuelles.
- La culture de l'échange d'expériences, d'initiatives, de bonnes pratique et de la réplication desdites pratiques. Cette culture tend à renforcer la durabilité de l'initiative. (**http://www.racontemoitamutuelle.org**)
- Les effets positifs des mutuelles sur les centres de santé périphériques tels que:
  - ❑ L'augmentation des recettes des Centres de Santé Périphériques parce que les mutuelles de santé paient de gros montants à la fin de chaque mois;
  - ❑ L'amélioration de la gestion des recettes des formations sanitaires car les mutuelles versent directement les frais de soins dans les comptes des Centres de Santé Périphériques. Ce qui augmente leur capacité à faire de grosses commandes de médicaments;
  - ❑ Le suivi du Médecin Conseil et des mutualistes amène les prestataires de soins à rationaliser les prescriptions de médicaments.

Défis

« Quand j'avais décidé d'adhérer à la mutuelle, deux de mes copines étaient venues pour tenter de m'en dissuader. C'est à leur insu que j'ai cotisé pour mon enfant et moi. Mon mari, un éternel sceptique avait décliné ma proposition de nous affilier tous. Quand j'ai reçu cette assistance à 100% pour la césarienne, elles n'en revenaient pas et tentaient de faire bonne figure. Je leurs ai dit les quatre vérités et les ai vivement conviées à s'affilier à la mutuelle tout en leurs rappelant au passage que je constituais l'exemple vivant des véritables bénéficiaires du gros lot de la mutuelle. » Mme ALFA Suzanne, première maman mutualiste ayant bénéficié des services de la mutuelle pour sa césarienne.

« Au cours d'une causerie avec un ami non mutualiste, celui-ci me décourageait en me disant que la mutuelle de santé est un projet composé des gens de mauvaise foi ! Des trompeurs et que la prise en charge au Centre de Santé Périphérique sera pas possible ! J'ai fait de mon possible pour le convaincre, mais rien… Une semaine plus tard, mon fils est revenu de l'école, accompagné du fils de mon ami, parce qu'il avait la fièvre. Je lui ai demandé d'accompagner mon enfant à l'hôpital et lui ai remis le carnet de membre ainsi que 500 F CFA. Arrivé là bas, après la prise en charge, l'infirmier lui demande de payer 400 F CFA. A la sortie de l'USP, le garçon demande à mon fils pourquoi il n'a pas du payer la totalité des soins. Mon fils lui répondit qu'il est mutualiste. Son ami a répliqué, alors c'est vrai cette histoire de mutuelle de santé… Aujourd'hui j'ai vu la réalité et je vais en parler à mon père pour qu'il devienne aussi mutualiste » Témoignage de Mr Mohamed, mutualiste à Alkpade.

« J'ai quatre enfants et lors de l'inscription j'en ai inscris que deux, tout en espérant que les deux exclus ne tombent pas malade. Erreur ! L'un d'entre eux est gravement anémié et nous sommes référés au CHR de Sokodé. Sans compter les frais de voyage sur Lomé à la recherche d'une poche de sang, j'ai dépensé quelque 59 500 F CFA entièrement payé de ma poche, sans aucune assistance. Si je fais les comptes, j'ai dépensé l'équivalent de 17 cotisations pour avoir refusé de cotiser 4 080 F CFA de plus pour ces deux enfants. Je suis perdant mais ne compte pas le rester. Cette année, je cotiserai pour l'ensemble des membres de mon noyau familial. » un mutualiste de Alkpade

Les mutuelles de santé ont un impact certain. Cependant, quelques défis restent à relever tels que:

- Le faible taux de pénétration des mutuelles ayant pour cause les réticences des communautés dues aux croyances, aux superstitions et au fait que ce n'était pas dans leur culture. Et le système étant basé sur le volontariat, il faut lever progressivement cette barrière.
- La très faible capacité contributive de la population due à la pauvreté; ce qui oblige à réduire la liste des prestations. De plus, ils n'arrivent pas à inscrire tous les membres de leur famille souvent très large; donc certaines familles n'ont pas une couverture totale. « ***Dans la mutuelle de Bago, nous n'arrivons pas à inscrire toutes nos personnes à charge à cause du manque de moyen financier. Malgré mon âge, j'ai encore à charge mes propres enfants qui sont encore au chômage et mes petits fils*** » **(Notable de la mutuelle de Bago).**
- Le manque de soutien de l'Etat à cette initiative. La politique est certes favorable puisque des decrets ont été pris mais seuls les fonctionnaires en bénéficient actuellement. Le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) actuellement promu par l'Etat pourrait être une réponse.
- Certaines approches de solutions soulèvent de nouveaux défis à relever. C'est par exemple le cas du couplage qui consiste à intégrer les mutuelles de santé avec le Groupements Villageois d'Epargne et de Crédit (GVEC) au Togo. Ceci a sensiblement amélioré le taux de pénétration et contribué à l'augmentation de la capacité contributive des populations mais tend à réduire le caractère de volontariat qui fait la spécificité des mutuelles.

Perspectives

Les perspectives visent principalement l'amélioration et l'expansion du système des mutuelles de santé. Ainsi il est envisagé:

- La mise à l'échelle des mutuelles par réplication pour répondre aux nombreuses sollicitations des autres communautés.
- La mise en réseaux des Mutuelles de santé avec une fédération faîtière nationale pour mieux les structurer et les rendre plus autonomes donc renforcer leur durabilité en vue du retrait progressif de Louvain Coopération.
- L'organisation et le renforcement de capacités de ces réseaux en plaidoyer en vue de faire le lobby au niveau régional auprès des décideurs pour réclamer leur droit à la santé.

De nouveaux projets sont initiés en tenant compte des défis et perspectives.

Un clin d'oeil aux partenaires

Louvain Coopération a pu réaliser toutes ces actions grâce à la collaboration avec ses partenaires internationaux, régionaux, nationaux et locaux suivants:

- La Direction Générale du Développement et de l'Aide Humanitaire (DGD) du Gouvernement du Royaume de Belgique
- La Fondation belge BRS
- L'Union des Mutualités Libres de Belgique
- L'Université Catholique de Louvain (UCL)
- L'Union Européenne
- Plan Hollande et Plan Togo
- L'ONG béninoise GROPERE
- Les ONG togolaises 3ASC, ADESCO, RADAR, SOS VITA TOGO
- Les autorités des Départements du Mono-Couffo et de l'Atacora-Donga au Bénin
- Les autorités communales de Bopa, Houéyogbé, Cobly, Matéri et Tanguièta au Bénin
- Les autorités des Régions des Savanes, Centrale et des Plateaux du Togo.

Louvain Coopération place ses valeurs sous les mots d'Amartya Sen :

« Développer, c'est libérer les gens afin qu'ils soient eux-mêmes capables de formuler et de réaliser leurs aspirations ».

LOUVAIN COOPERATION

Louvain Coopération
Siège
Avenue du Grand Cortil 15 A
1348 Louvain-la-Neuve/Belgique
Tél : +32 10 390 300

Email : info@louvaincooperation.org
Site Web : www.louvaincooperation.org

Louvain Coopération
Direction Régionale Afrique de l'Ouest
01 BP 5069 Cotonou/BENIN
Tél : +229 21 30 06 71

Email : info-ao@louvaincooperation.org
Site Web : www.louvaincooperation.org